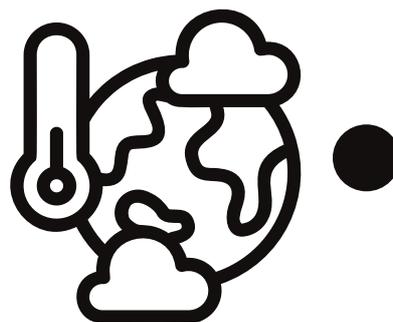
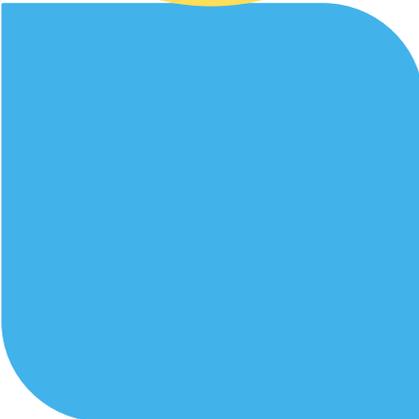
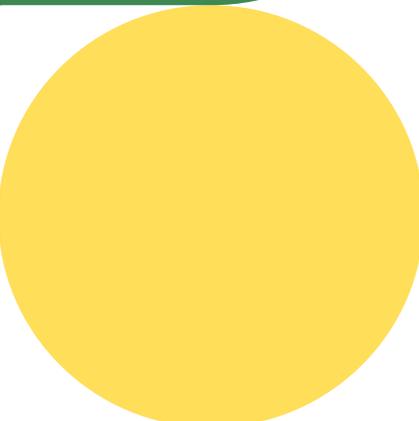
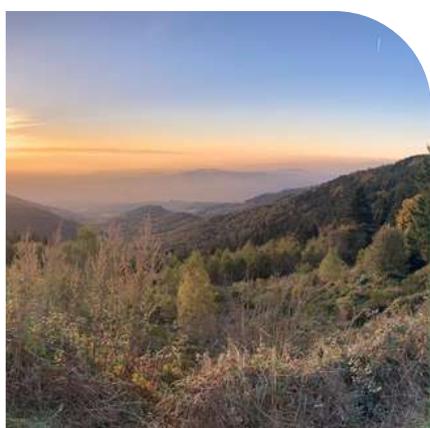


DIAGNOSTIC

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
À L'ÉCHELLE COMMUNALE

Châteauneuf - Saint-Romain-en-Gal - Sainte-Croix-en-Jarez - Véranne

novembre 2023



SOMMAIRE

P.1 Objectif de l'étude

P.9 Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

P.21 Commune de Véranne

P.37 Commune de Châteauneuf

P.49 Commune de Saint-Romain-en-Gal

P.61 Annexes

Notre objectif

Les étudiants en Master 2 Conduite de Projet et Développement Durable des Territoires - Conseil en Développement Territorial de Sciences Po Lyon et l'Université Jean Monnet de Saint Étienne, ont été missionnés par le PNR du Pilat afin de réaliser un diagnostic stratégique sur l'adaptation au changement climatique à l'échelle communale.

Afin de répondre à cette commande, 4 communes ont candidaté pour faire partie intégrante de l'étude permettant ainsi d'interviewer divers acteurs du territoire:

Sainte-Croix en Jarez

Véranne

Châteauneuf

Saint-Romain-en-Gal

L'objectif est ainsi de lier ces témoignages et réflexions avec des données quantitatives recueillies sur le territoire du Pilat pour mettre en évidence la vulnérabilité de ces territoires face aux changements climatiques à travers les points forts et faibles de chaque commune. Ensuite, nous dégagerons les principaux enjeux de l'adaptation au changement climatique à l'échelle communale, c'est-à-dire insister sur les défis de chaque commune et proposer des pistes d'action à destination des élus.

LA MÉTHODOLOGIE DE NOTRE ÉTUDE

En amont de la semaine sur site

Recherche de **Données quantitatives**

- Recherche sur l'impact du changement climatique
- Recherche sur le PNR du Pilat et son territoire
- Données socio-économiques des différents territoires
- Utilisation d'outils documentaires (Climadiag, INSEE, CratER, territoires au futur)

Pendant la semaine sur site

Production de **Données qualitatives**

- Rencontre de différents acteurs : 46 entretiens, 52 acteurs différents
 - 30 acteurs communaux : principalement des acteurs publics, mais aussi économiques, associatifs et environnementaux.
 - 20 acteurs supra-communaux : Parc du Pilat, CA Vienne-Condrieu, ALEC 42, SIEL, ONF, CNR, CC Pilat Rhodanien, Saint-Etienne Métropole, SM Rives du Rhône, Association Rives Nature, AURA Ecologie-Environnement

En aval de la semaine sur site

Réalisation d'une **synthèse** de notre travail

- Prise en compte des résultats de notre atelier photos
- Réflexion sur les atouts/faiblesses/opportunités/menaces des territoires
- Définitions des principaux enjeux de nos territoires

Les **limites** de notre méthode

- Échantillon d'entretiens assez peu représentatif de la population (majoritairement des élus, notamment à Saint Romain en Gal).
- Connaissance limitée du territoire malgré une production de données.
- Temps court sur le territoire
- Nous nous sommes limités à la liste d'acteurs fournie par le Parc du Pilat

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ACC)

Qu'est ce que c'est ?

L'adaptation aux changements climatiques désigne les mesures et les stratégies mises en place **pour réduire les vulnérabilités humaines et environnementales aux impacts du changement climatique.**

Elle vise à **ajuster les sociétés, les économies et les écosystèmes** afin de faire face aux conditions changeantes.

Exemples d'actions d'adaptation : construction de digues pour se protéger contre l'élévation du niveau de la mer; adoption de pratiques agricoles plus résilientes aux conditions climatiques changeantes avec une meilleure gestion durable des ressources en eau...

Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, **Adaptation de la France au changement climatique** 2023

Comment est-ce perçu ?

Des acteurs du territoire au fait de ce qu'est l'adaptation mais s'interroge sur le **"Comment?"**

2 images majoritairement choisies évoquant l'adaptation parmi une liste de 6 :



"Ne pas rester dans les façons de faire actuelles, et prévoir à long terme"

"L'adaptation sera progressive et longue mais pas imposée"

Ne pas confondre avec l'atténuation !

L'atténuation des changements climatiques fait référence aux actions entreprises pour **réduire ou limiter les émissions de gaz à effet de serre** afin de ralentir le changement climatique lui-même.

Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, **Adaptation de la France au changement climatique**, 2023

Exemple d'actions d'atténuation : réduire l'utilisation de combustibles fossiles, adopter des sources d'énergie propres et renouvelables, mettre en oeuvre des pratiques de gestion durable des terres pour stocker le carbone.

"Il n'y a pas suffisamment d'anticipation, on attend que ça arrive pour agir. C'est comme un accouchement où vous le sentez passer et après vous avez tendance à oublier"

PARC NATUREL RÉGIONAL : QUÉZAKO ?

Source : Site internet du PNR du Pilat

L'outil Parc naturel régional

Un Parc naturel régional (PNR) est un territoire habité et reconnu pour son patrimoine naturel et paysager. Le code de l'environnement lui confie ces missions suivantes:

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines et contribuer aux programmes de recherche.



Le Parc naturel régional du Pilat

Le PNR du Pilat a été **créé en 1974**. Son syndicat mixte regroupe 51 communes dans les départements du Rhône et de la Loire (Auvergne-Rhône-Alpes). Après adoption de la **nouvelle charte prévue pour 2025**, le syndicat devrait s'étendre à 21 communes supplémentaires et à deux départements de plus : l'Ardèche et la Haute-Loire. Actuellement, les espaces agricoles couvrent 45% de sa surface, les espaces forestiers quasiment 50%.

Ses missions

Le Parc a pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire.

Ses objets d'études et d'action

Les milieux naturels, l'économie durable, l'agriculture, le tourisme, la forêt, l'architecture-urbanisme-paysage, l'énergie-climat, l'éducation-sensibilisation.

LES POLITIQUES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE MENÉES PAR LE PNR DU PILAT

Source : Site internet du PNR du Pilat

Un engagement depuis une quinzaine d'années

- **Dès 2013**, le PNR du Pilat a mis en place une Démarche d'Accompagnement des communes. Ainsi, dans un premier temps, le PNR a accompagné la commune d'Echalas dans une étude de vulnérabilité climatique de la commune et de sensibilisation de ses habitants à la notion de résilience climatique. Les communes de Chuyer et Condrieu furent également suivies sur la question durant les années suivantes.
- Le **Plan Climat-Energie Territorial (PCET)** à l'échelle du PNR vit le jour en 2014 pour «effectuer le diagnostic de vulnérabilité du Pilat et définir les plans d'actions en faveur de l'adaptation au changement climatique à l'échelle communale». De façon sectorielle, la politique de mise en place de haies bocagères ou l'adoption de la Charte Forestière du Pilat 2020-2026 basant ses modalités de gestion sur la diversification des essences de végétation dans un objectif de résilience sont des marqueurs de la mise en place effective des objectifs du PCET.

Enfin, la commande du PNR pour ce diagnostic territorial communal s'inscrit dans la Stratégie territoriale d'Adaptation au Changement Climatique lancée en 2021 dans le cadre du coup de pouce climat.

La commande du PNR

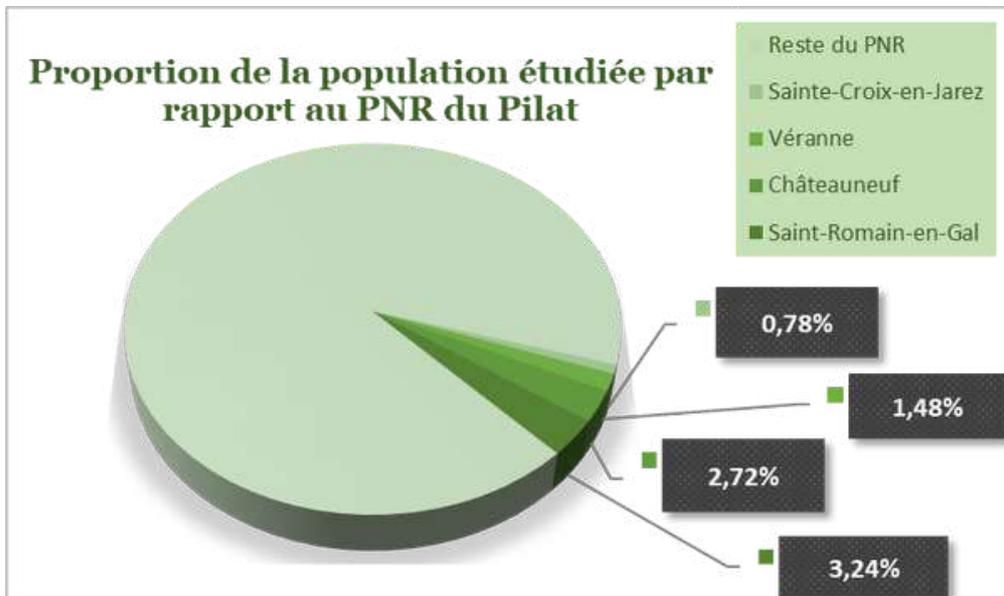
- Un diagnostic territorial portant sur l'Adaptation au Changement Climatique (ACC) sur 4 communes du PNR : Sainte-Croix-en-Jarez, Véranne, Châteauneuf, Saint-Romain-en-Gal.
- Objectif : relever les grands enjeux d'ACC pesants sur ces communes



Engager les communes dans la stratégie territoriale d'ACC portée par le PNR

DONNÉES CONTEXTUELLES DES COMMUNES ÉTUDIÉES

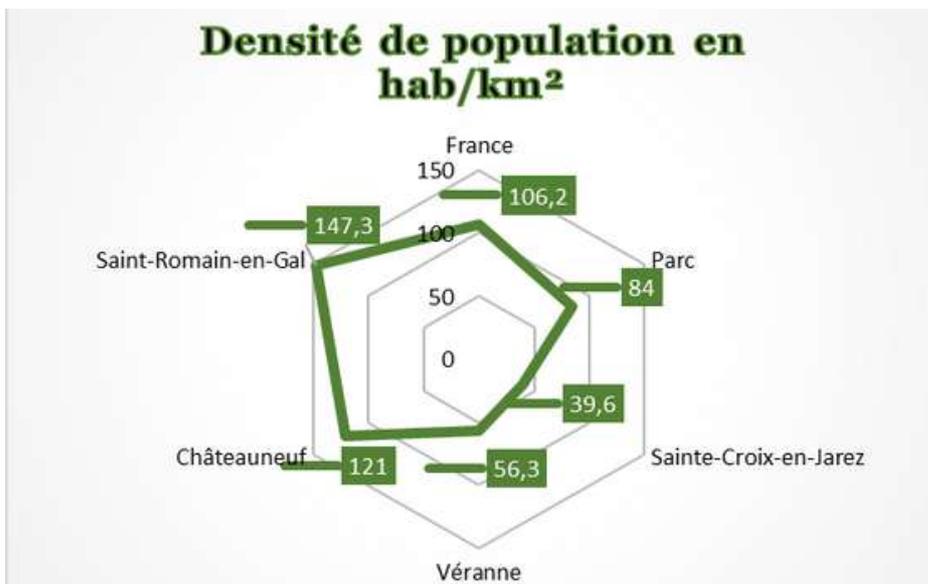
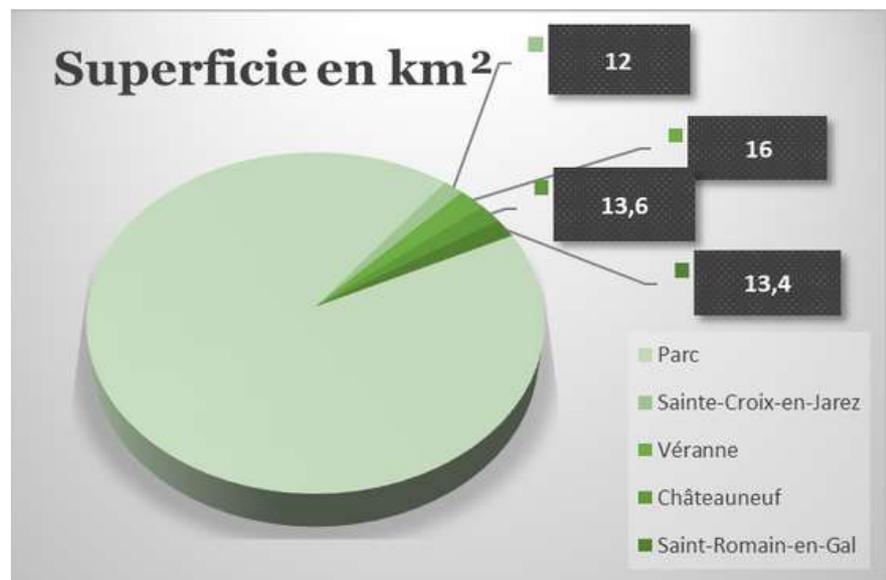
Sources: Territoires au futur par The Shift Project



Les quatre communes étudiées représentent 8,22% de la population totale du Parc

Les communes étudiées ont une superficie comprise entre 12 et 16 kms².

Le Parc quant-à-lui s'étend sur 700 kms².

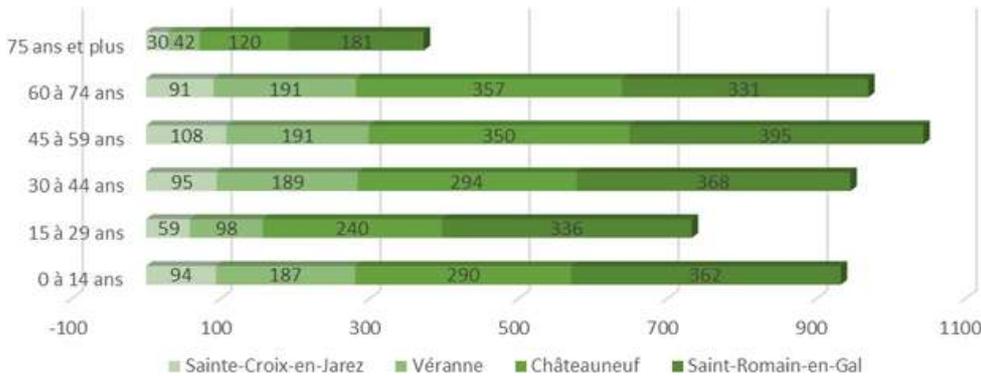


La densité par commune est très variable.

- Elle est inférieure à la moyenne nationale et à celle du Parc pour les communes de Sainte-Croix-en-Jarez et Véranne.
- Elle leur est supérieur à Châteauneuf ainsi qu'à Saint-Romain-en-Gal.

DONNÉES CONTEXTUELLES DES COMMUNES ÉTUDIÉES

Age population



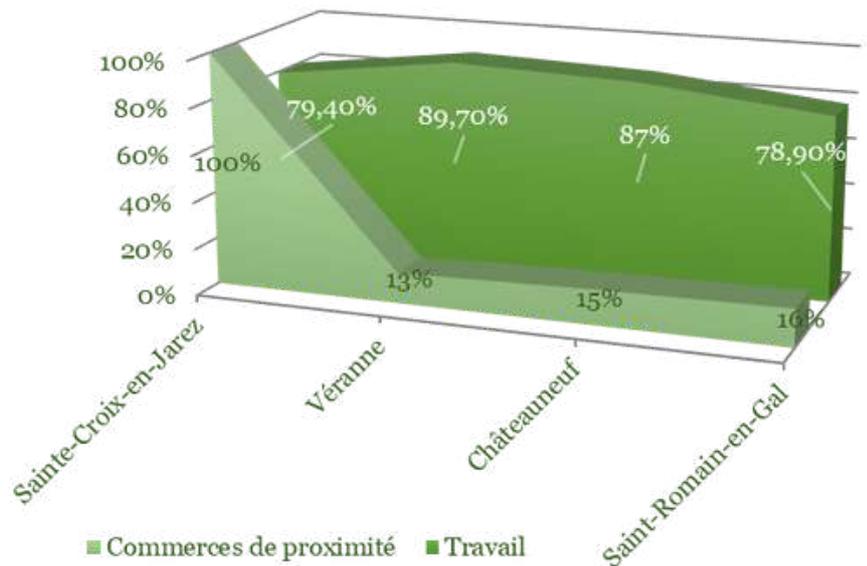
Les classes d'âges sont toutes largement représentées et on observe deux tendances :

- il y a autant de 0-14 ans que de 30-44 ans
- il y a moins de 15-29 ans que de 0-14 ans

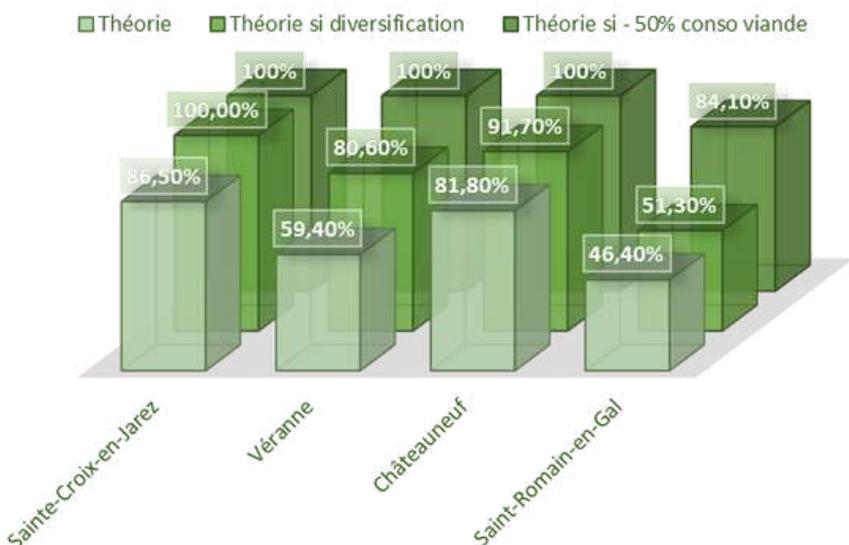
Les habitants des quatre communes sont très dépendants à la voiture individuelle : autour de 80% d'entre eux le sont pour se rendre au travail.

Sur la commune de Sainte-Croix-en-Jarez, 100% en sont dépendants pour bénéficier des commerces de proximité.

Dépendance à la voiture



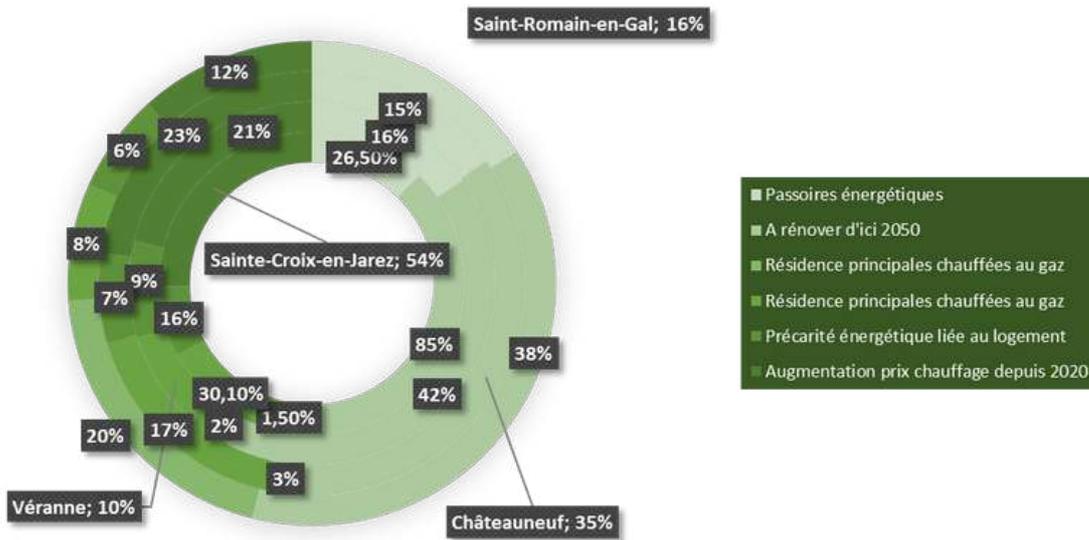
PRODUCTION LOCALE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE



Toutes les communes pourraient doubler leur production locale théorique si la consommation de viande est réduite de 50%. Trois d'entre-elles pourraient même atteindre l'autonomie alimentaire en prenant en compte diversification et/ou réduction de la consommation de viande.

DONNÉES CONTEXTUELLES DES COMMUNES ÉTUDIÉES

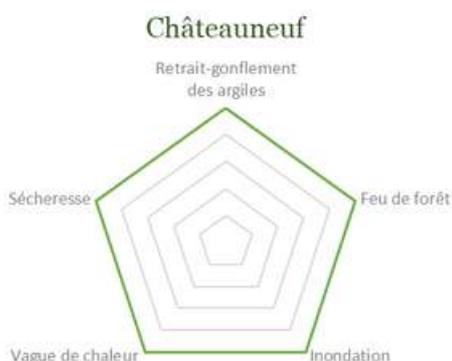
Etat des lieux et besoins constatés en termes de logement



Entre 15 et 26% des logements des communes étudiées sont des passoires thermiques.

Entre 38% et 85% des logements sont à rénover d'ici à 2050.

Châteauneuf est la seule commune menacée par les sécheresses, les feux de forêt, les inondations, les vagues de chaleur et les phénomènes de retrait-gonflement des argiles. Toutes les autres communes sont menacées par quatre de ces cinq éléments. Vézanne semble exempt d'inondation, Sainte-Croix-en-Jarez du retrait-gonflement des argiles et Saint-Romain-en-Gal des feux de forêt.



Lors de notre diagnostic, nous nous sommes rendus compte de la réalité ou non de ces menaces et de leur degré d'importance accordé par les acteurs.



SAINT-ROMAIN-EN- GAL

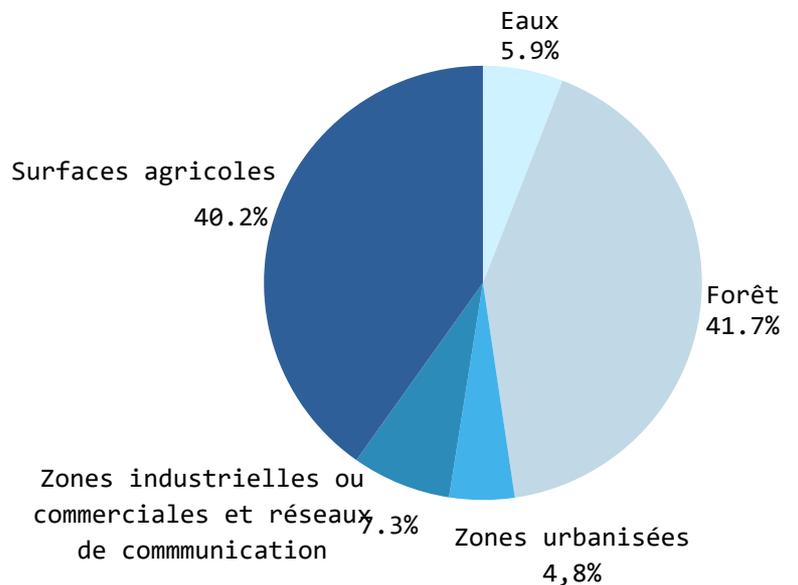
PRÉSENTATION

Sources : Données INSEE

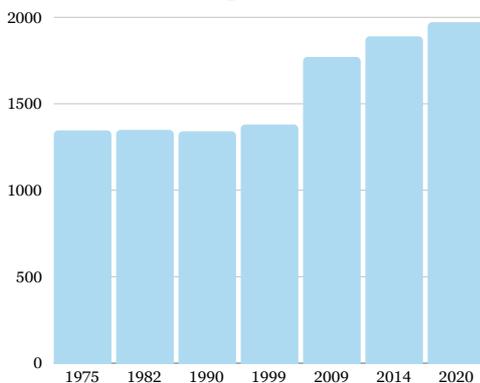
La commune en bref...

- Densité : 147 hab/km²
- Superficie : 13,39 km²
- Intercommunalité : Vienne Condrieu Agglomération
- Département : Rhône
- Maire : M. Luc THOMAS

Aménagement du territoire



Démographie



Pour aller plus loin

Saint-Romain-en-Gal est une commune plutôt urbaine, au bord du Rhône. Elle appartient à l'agglomération Vienne-Condrieu. La commune se divise en deux espaces : une partie urbanisée le long du Rhône, relativement plate et basse, et une partie rurale avec d'importantes pentes. La commune est notamment connue pour son site archéologique remarquable.

La majorité de la population travaille en dehors de la commune, principalement le long de la vallée du Rhône et dans l'aire d'influence de la métropole de Lyon.

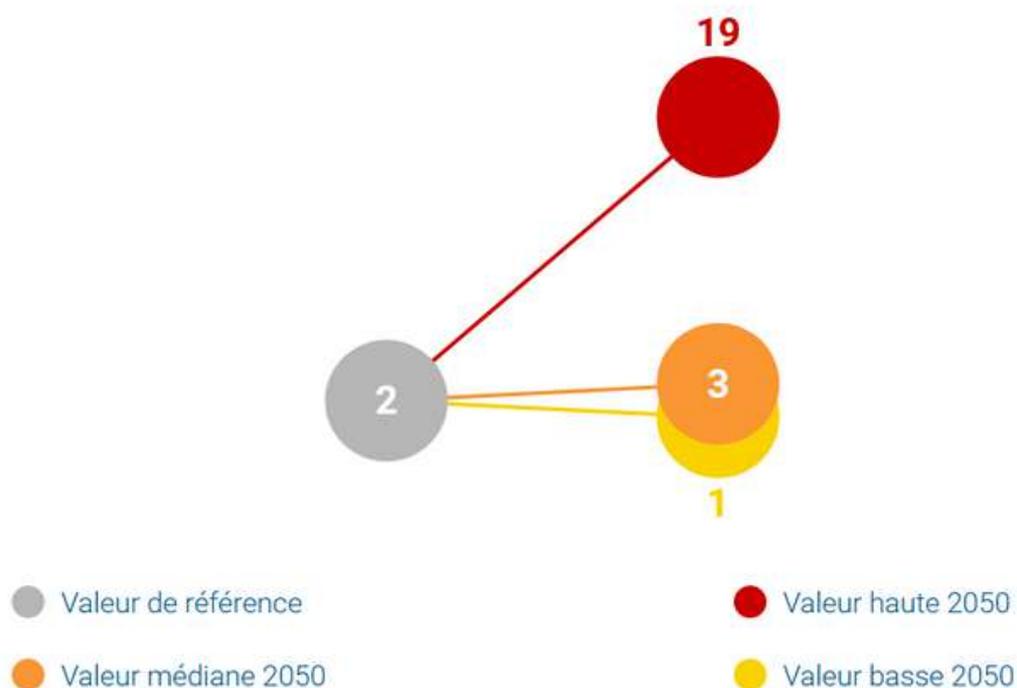
Ainsi, située à la fois aux portes du Parc naturel régional du Pilat et dans une agglomération dynamique, la commune a une forte attractivité et connaît une croissance démographique continue.



Source : Géoportail

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

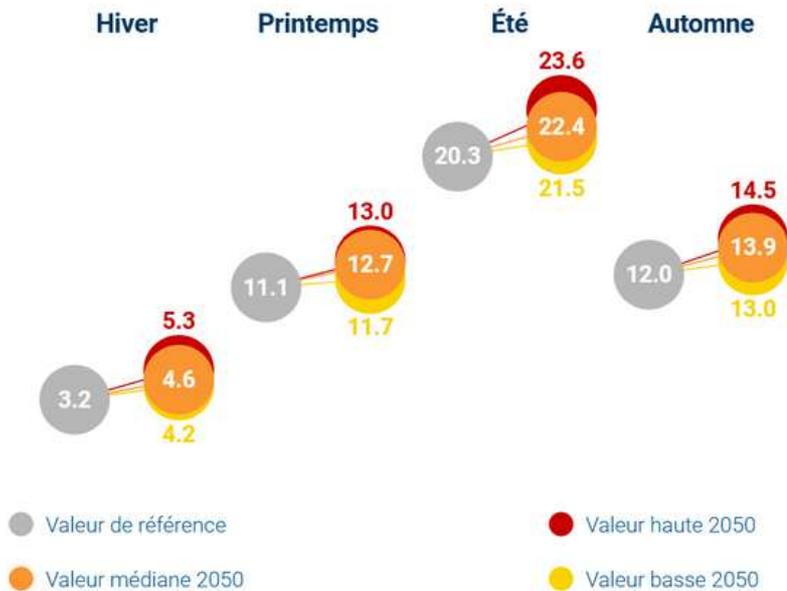
Sources: Climadiag par Météo France



En 2050, selon Climadiag, le nombre de jours avec risque significatif de feu de végétation à Saint-Romain en Gal pourra être de **19 jours par an** soit 17 de plus par rapport à la valeur de référence (1976–2005).

Nombre de jours avec risque significatif de feu de végétation

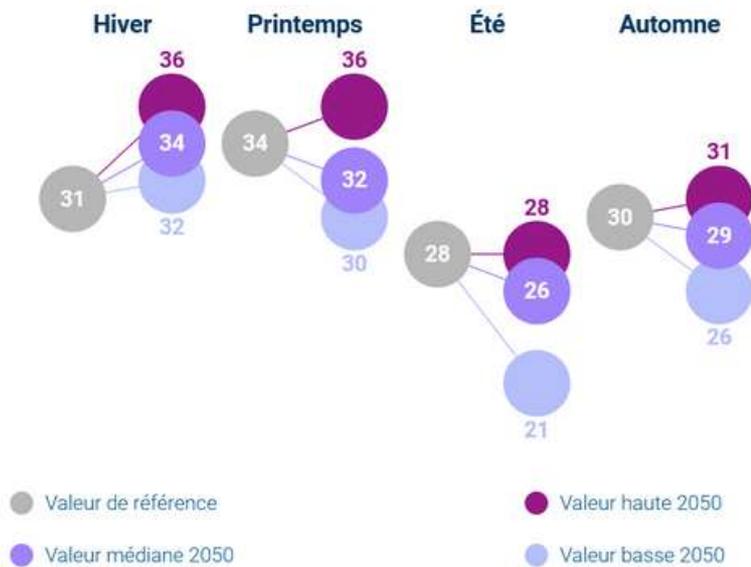
Températures moyennes par saison



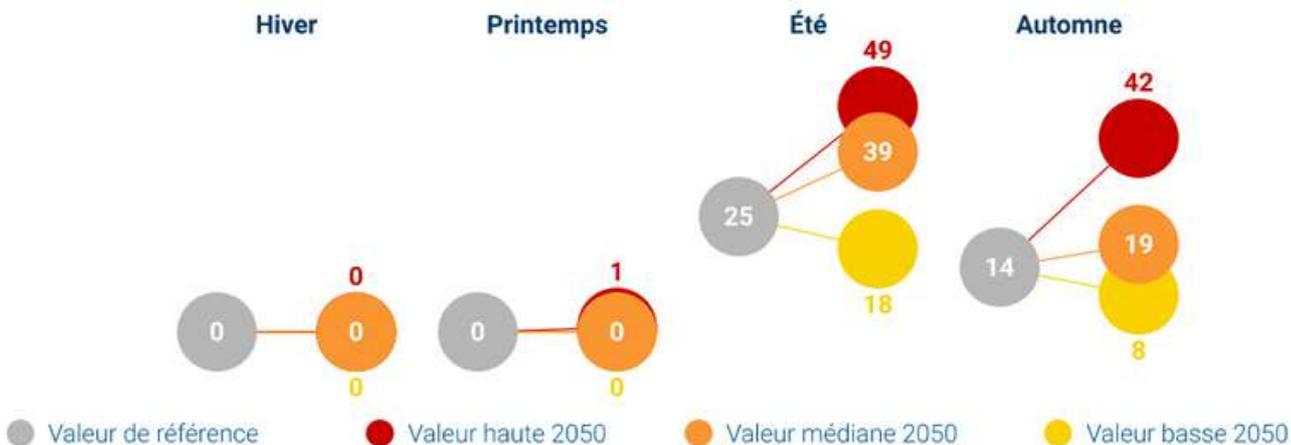
En 2050, selon Climadiag, la température médiane sur la commune sera **entre 1,4 et 2,1°C supérieure** à la valeur de référence.

Jour de précipitations par saisons

En 2050, les jours de précipitations par saisons seront **en hausse en hiver et en automne et en baisse, parfois forte pour les deux autres saisons.**



Nombre de jours consécutifs sans précipitations



Selon Climadiag, les jours consécutifs sans précipitation seront eux bien plus élevés en 2050, allant même jusqu'à **28 jours consécutifs sans précipitation** en automne.

ANALYSE AFOM



EXPLICATIONS ANALYSE AFOM

- **Complémentarité entre les différentes parties de la commune** : la part rurale sur les hauteurs permet de compenser une partie des effets négatifs de la partie urbanisée (température, pollution de l'air)
- **Diversité agricole** : la commune a des exploitations en viticulture, céréales, maraîchage, élevage. Cette diversité est un facteur de résilience de l'agriculture.
- **Importante surface de forêt** : la forêt couvre 42% du territoire. Cela doit permettre de conserver de la fraîcheur sur la commune, et constitue une réserve de biodiversité, ce qui représente un atout également pour l'agriculture à proximité. et enfin sol forestier stabilise les sols face à "l'éboulement" des sols: les pentes sont très souvent les sols des forêts
- **Proximité avec le Rhône** : permet un accès à la ressource en eau

- **Enchevêtrement des échelons administratifs** et difficulté à définir le bon niveau d'actions .
- **Communication entre acteurs locaux** : faible implication des habitants dans la définition de projets.
- **Vision à long terme sur la commune et ses enjeux** : la commune semble parfois se "dissoudre" dans des ensembles plus grands, en particulier l'agglomération.
- **Irrigation** : certaines exploitations très consommatrices, et des grandes difficultés à faire évoluer les pratiques.
- **Parc urbain vieillissant et mal isolé** : augmente la vulnérabilité des habitants face à l'augmentation des températures et vagues de chaleur.
- **Diversité des forêts** : faible diversité en termes d'essences, et seulement des forêts très denses

← **ATOUS**

FAIBLESSES →

EXPLICATIONS ANALYSE AFOM

OPPORTUNITÉS

- **Coopération forte avec acteurs extérieurs** : le Parc, l'agglomération Vienne-Condrieu et le Syndicat Mixte Rives du Rhône
- **Multiplication des financements**
sources enjeux : nouveaux dispositifs étatiques (fonds verts) permettant aux collectivités de financer de nouvelles actions.
- **Expertise du Parc et sa nouvelle charte** : l'accompagnement du Parc est très utile pour mener des expérimentations et innover
- **Nouvelles pratiques agricoles** : l'agrivoltaïsme ou l'agro-foresterie semblent pertinentes sur le territoire
- **Présence de Friches** : friches agricoles et forestières (expérimentations de pratiques)
- **Entrée dans une période de renouvellement urbain**: 70% du parc de logements à rénover d'ici 2050. Mise en oeuvre de nouvelles logiques d'aménagement urbain

MENACES

- **Ressources en eau** : jusqu'à 91 jours avec sol sec en été et automne, contre 39 aujourd'hui.
- **Effondrements** : l'assèchement des terres entraîne des effondrements vers les espaces urbanisés
- **Feux de forêt** : jusqu'à 19 jours par an de risque significatif de feu de végétation en 2050, contre 2 aujourd'hui.
- **Fortes chaleur**: jusqu'à 11 jours par an avec une température supérieure à 35°C, contre 1 jour actuellement.
- **Dérèglement de la biodiversité** : menace l'équilibre de la forêt et de l'agriculture.
- **Externalités négatives des métropoles** de Lyon et Saint-Etienne
- **Baisse du Rhône** qui menace le refroidissement de la centrale nucléaire en aval

ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR SAINT-ROMAIN-EN-GAL ?

- **Gestion et partage de la ressource en eau**

Problème : Pénurie d'eau en raison de l'augmentation de la chaleur et d'une diminution des précipitations en été et en automne

Enjeu : Dans un contexte de raréfaction des ressources en eau, comment s'assurer d'une bonne répartition des usages et d'une réduction des consommations par les différents acteurs ?

Arguments:

- L'eau est une ressource absolument essentielle pour les agriculteurs, mais aussi les habitants et entreprises de la commune.
- La ressource va continuer à diminuer à cause des fortes chaleurs et de la baisse des précipitations.
- La concurrence des usages, notamment entre l'agriculture et les usages domestiques, et parmi les agriculteurs, peut générer des conflits.
- On observe d'ores et déjà une baisse du niveau du Rhône, qui constitue la principale source d'approvisionnement pour la commune, et cette baisse va s'accroître.

Acteurs concernés:

- Habitants
- Agriculteurs
- Elus
- Compagnie Nationale du Rhône

ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR SAINT-ROMAIN-EN-GAL ?

- **Maintien de l'agriculture et évolution des pratiques**

Problème : Diminution du nombre d'agriculteurs et difficulté à maintenir la production agricole face aux aléas climatiques.

Enjeu : Dans un contexte de multiplication et d'intensification des aléas climatiques, et de crise des vocations dans le milieu agricole, comment maintenir l'activité agricole sur le territoire?

Arguments:

- Les aléas climatiques tels que les sécheresses et les épisodes de grêle se multiplient et impactent lourdement les récoltes.
- La ressource en eau se raréfie alors que les fortes chaleurs sont de plus en plus longues et fréquentes, et que les précipitations diminuent.
- Conformément à la tendance sur l'ensemble du territoire français, on observe une diminution du nombre d'agriculteurs en activité car ceux-ci partent à la retraite et ne sont que peu remplacés.
- De nouvelles pratiques, à la fois technologiques et agro-écologiques, émergent et peuvent constituer des opportunités d'amélioration des rendements et de la qualité des productions agricoles.
- La diversité agricole sur la commune et la question de l'autonomie alimentaire apparaissent comme des sujets majeurs aux yeux des acteurs locaux.

Acteurs concernés:

- Agriculteurs
- Elus / collectivités
- Chambre d'agriculture

ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR SAINT-ROMAIN-EN-GAL ?

- **Préservation des espaces forestiers**

Problème : Les aléas climatiques provoquent des bouleversements des écosystèmes forestiers entraînant des glissements de terrain, une retenue de l'eau amoindrie dans le sol, une diminution de la biodiversité et un sol appauvri.

Enjeu : Comment assurer la préservation des espaces forestiers afin de conserver les services écosystémiques offerts par ces espaces?

Arguments:

- On observe l'apparition récente de glissements de terrains et effondrements, par exemple dans la commune voisine de Sainte-Colombe.
- D'après les prévisions Climadiag, le risque de feux de forêt sur la commune va devenir très important d'ici 2050.
- Il existe un important besoin de créer des réserves de fraîcheur pour permettre à la population de faire face aux vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses. La forêt permet justement de répondre à ce besoin.
- Certains acteurs disent observer une perte de biodiversité sur la commune depuis quelques décennies, notamment la raréfaction des oiseaux.
- La grande surface forestière est identifiée par les acteurs locaux comme primordiale pour compenser les impacts négatifs de la part urbanisée de la commune

Acteurs concernés:

- Gestionnaires forestiers
- Habitants
- Elus / collectivités

ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR SAINT-ROMAIN-EN-GAL ?

- **Adaptation aux fortes chaleurs**

Problème : Dans la partie urbaine en particulier, les fortes chaleurs menacent la bonne conduite des activités humaines et la santé des plus fragiles.

Enjeu : Face à la hausse et l'intensification des vagues de chaleur, comment adapter les espaces de vie pour en limiter l'impact sur le quotidien des habitants ?

Arguments:

- La chaleur a des effets délétères sur notre santé, encore plus chez les plus vulnérables
- Nous ne pouvons pas "nous arrêter de vivre" lors des épisodes récurrents de fortes chaleurs. Il est nécessaire de transformer nos lieux de vie pour qu'ils retiennent moins la chaleur et apportent de la fraîcheur
- Mobilisations locales sur ce sujet, notamment les parents d'élèves
- La commune entre dans une période de fort renouvellement urbain

Acteurs concernés:

- Urbanistes
- Elus
- Entreprises du bâtiment
- Population

ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR SAINT-ROMAIN-EN-GAL ?

• Cohésion entre acteurs locaux

Problème : La multiplicité des acteurs et de leurs intérêts complique la mise en place d'actions communes nécessaires pour s'adapter au changement climatique.

Enjeu : Comment créer du dialogue et de la coopération entre les différents acteurs du territoire pour favoriser l'émergence d'actions communes ?

Arguments:

- De multiples acteurs sont compétents sur les questions de transition écologique et plus spécifiquement d'adaptation au changement climatique.
- Ces acteurs pensent chacun correspondre à l'échelle la plus appropriée pour mener des actions sur ces sujets, ce qui crée une forme de concurrence
- Les citoyens rencontrés évoquent l'absence de projet commun et de vision à long terme pour la commune, mais également un manque de lien entre les élus municipaux et la population
- Certains interrogés évoquent la difficulté à travailler avec les acteurs de certains milieux fermés, par exemple les agriculteurs.

Acteurs concernés :

- Citoyens
- Elus
- Collectivités (Commune, CA Vienne-Condrieu, PNR du Pilat, Syndicat Mixte Rives du Rhône)
- Acteurs socio-économiques

ET ACTION!

Sources: Observatoire photographique des
Paysages par le PNR du Pilat

*Les Trois Dents,
site typique
rocheux*



*Lotissement
Nord du Village
de Véranne,
site foncier*



Il y a 30 ans, les paysages n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui et **dans 30 ans**, ils ne seront plus les mêmes non plus. Les forêts auront-elles disparues? Le nombre d'agriculteurs aura-t-il doublé? Y aura-t-il assez d'eau pour pouvoir subvenir aux besoins de tous les usagers?

Si on veut être maître de la réponse à ces questions, il faut commencer par agir, non seulement pour atténuer le changement climatique mais aussi, et d'abord, pour s'y **adapter**.

*La côté et la Lande,
Sainte-Croix-en-Jarez,
site agricole*



ANNEXES

P.63

Grille d'entretien utilisée

P.68

Liste des personnes supracommunales rencontrées

P.70

Liste des personnes communales rencontrées



ANNEXES

Grille d'entretien - Rencontre des acteurs locaux (du 09/10 au 13/10/2023)

Adaptation au changement climatique : quel diagnostic à l'échelle locale pour une stratégie communale ?

Bonjour,

Merci de nous accorder cet entretien !

Introduction

(estimation : 5 min)

o Quisommes-nous?

Nous sommes des étudiants du M2 de l'école d'économie de Saint-Etienne et de Sciences Po Lyon, dans lequel nous étudions les enjeux du développement durable et des territoires.

Se présenter individuellement tour à tour.

Nous avons été missionnés par le Parc Naturel Régional du Pilat pour conduire un diagnostic de ce que l'on appelle "l'adaptation au changement climatique" sur les communes volontaires de Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Romain-en-Gal, Véranne et Châteauneuf. Ce qu'on appelle "adaptation au changement climatique", est l'idée de s'ajuster au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets négatifs et d'exploiter les effets bénéfiques.

Pour cela, nous avons commencé par étudier des données quantitatives sur votre territoire et sur le sujet de l'adaptation au changement climatique. Pour la deuxième phase de notre travail, nous allons rencontrer une quarantaine d'acteurs tout au long de cette semaine, qui se terminera par un temps de restitution à chaud vendredi après-midi. Ensuite, nous poursuivrons l'analyse durant les trois mois à venir, avant un rendu du diagnostic pour chacune des communes au mois de janvier.

o Pourquoi sommes-nous là?

C'est pour cela que nous avons souhaité vous rencontrer. Votre connaissance et votre vision du territoire nous permettront de nourrir notre réflexion à l'échelle des communes et du Parc sur les questions d'adaptation au changement climatique. Nous cherchons à identifier les vulnérabilités et défis prioritaires pour le territoire. Il s'agit d'un premier travail pour établir des pistes de réflexion.

L'entretien durera environ 1h et sera composé de 4 sections distinctes : nous vous demanderons d'abord de vous présenter, puis nous parlerons d'adaptation au changement

ANNEXES

climatique. Nous poursuivrons avec votre analyse du territoire par rapport à cette problématique du changement climatique, et nous évoquerons enfin dans un 3eme temps, les grands défis à relever pour demain sur le territoire, selon vous.

o Mettre en confiance

Êtes-vous d'accord pour que l'entretien soit enregistré ? Sachant que le contenu des entretiens restera confidentiel et l'utilisation de ce que vous nous direz sera strictement limitée à notre étude. Toute citation utilisée sera anonymisée en précisant juste votre profession.

L'animateur présente les rôles des étudiants.

Avez-vous des questions à ce stade ?

I. Présentation de l'interrogé.e :

(Estimation : maximum 10 min)

- Pourriez-vous vous présenter brièvement (et qu'est-ce que vous avez envie de nous dire de vous) ?

Questions de relance : profession, lieu de résidence, ... (*âge à estimer*)

Quels sont vos liens avec le territoire ? (habitat, travail)

- Dans quelle mesure vous sentez-vous appartenir au Parc?

Comment percevez-vous le Parc ?

Est-ce que le Parc a du sens pour vous ?

Sur une échelle de 1 à 4, quel serait votre sentiment d'appartenance au Parc ? (Avec 1 correspondant à "Pas du tout" et 4 à "Tout à fait")

II. Compréhension de l'adaptation au changement climatique

(Estimation : maximum 20 min)

- Qu'est-ce que l'adaptation au changement climatique pour vous ?

Présenter une série d'images, leur demander de choisir laquelle leur parle le plus en lien avec l'adaptation au changement climatique, et pourquoi. N'oubliez pas de noter les images pour que vous puissiez ensuite comparer entre vous

Ensuite, si besoin, proposer cette définition (déjà donnée en introduction) :

L'adaptation au changement climatique, c'est l'idée de s'ajuster au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets négatifs et d'exploiter les effets bénéfiques.

ANNEXES

- Considérez vous que le changement climatique va impliquer des changements dans votre activité ou votre commune ?

Si oui lesquels et en quoi cela pose problème ?

Dans quelle mesure et quelles conditions seriez-vous prêt.e à des changements ? Lesquels ?

Mettez-vous déjà en place des mesures allant dans le sens de l'adaptation au changement climatique dans le cadre de votre activité, de votre fonction, à titre personnel ?

III. Analyse du territoire (AFOM)

(Estimation : maximum 30 min)

Orienter la personne interrogée dans sa réflexion pour qu'elle balaie ces 4 thèmes :

- *Baisse des ressources locales en eau (modification des périodes de pluie, et risque de pluie intense)*
- *Baisse des rendements et vulnérabilité systémique du secteur agricole*
- *Une dégradation des conditions de vie et un changement des modes de vie*
- *Le dépérissement de la forêt par une augmentation des menaces pesant sur ce milieu*

Nous venons d'évoquer ce qu'est pour vous l'adaptation au CC; nous allons maintenant aborder la déclinaison de sa mise en œuvre à l'échelle de votre territoire.

- Selon vous, dans quelle mesure votre commune est-elle vulnérable/fragile face au changement climatique ? Et sur le reste du Parc ?

- *Si oui* : Quels sont les impacts du changement climatique sur votre territoire ?
- *Si non* : citez des exemples

Atouts / Faiblesses du territoire vis-à-vis de l'ACC :

- Selon vous, quelles sont les forces de votre commune vis-à-vis de l'adaptation au changement climatique ? (ATOUPS)

→ Laisser les acteurs interrogés parler, y compris d'actions déjà mises en place.

→ Les interroger aussi sur les acteurs qui portent des projets allant dans ce sens.

→ Orienter sur ce qui caractérise leur territoire et qui peut constituer un atout pour lutter contre le / s'adapter au changement climatique (caractéristique géomorphologique du territoire, ressources spécifiques, etc, en se référant aux données quanti)

- Au contraire, selon vous, quels sont les éléments caractéristiques du territoire qui remettent en cause l'adaptation au CC sur votre commune ? (FAIBLESSES)

- Et à l'échelle plus large de l'intercommunalité, et du Parc, quelles forces et faiblesses pouvez-vous relever concernant l'adaptation au changement climatique ?

Opportunités / Menaces venant de l'extérieur vis-à-vis de l'ACC :

ANNEXES

● Selon vous, y a-t-il des éléments externes qui exercent / exerceront un frein sur l'adaptation au CC sur votre commune ? (MENACES)

● Y a-t-il à l'inverse des éléments, pouvant constituer une opportunité/ un levier à l'échelle de votre commune ? (OPPORTUNITÉS)

● Et au niveau du Parc ?

Tableau AFOM à compléter pendant l'entretien (à intégrer au compte-rendu)

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>

● Face à ce constat que vous posez sur le territoire sur le sujet de l'adaptation au changement climatique, connaissez-vous des actions (associatives, publiques, privées, citoyennes) déjà mises en place ?

● Entre juin et septembre, le Parc a organisé à Farnay et Condrieu deux fresques du climat. Y êtes-vous allés ou avez-vous déjà participé à une telle fresque ?

Dans le cas des entretiens avec des agents ou élus du Parc :

● Que pouvez-vous nous dire sur la stratégie d'adaptation au changement climatique en cours de finalisation ?

ANNEXES

(Estimation : maximum 20 min)

Nous aimerions maintenant nous intéresser aux perspectives quant à l'adaptation au changement climatique de votre territoire.

● En cas d'inaction climatique, quel serait pour vous le scénario catastrophe sur votre territoire ? (*ici, ne pas limiter au point de vue environnemental*)

- pouvant remettre en cause votre présence sur le territoire
- manque de ressource en eau / augmentation des températures / perte importante en biodiversité...

● À l'inverse, en cas de politiques radicales / trop restrictives, quelles seraient les mesures et actions imposées sur le territoire qui seraient pour vous intolérables ? (Au point d'affecter votre attachement au territoire.)

● Quels sont les trois défis majeurs que votre territoire (commune et Parc) doit relever ?

● Par quelles actions concrètes la commune et/ou le Parc pourraient répondre à ces défis ?

Conclusion :

(Estimation : 5 min)

De notre côté, nous avons recueillis suffisamment d'éléments, nous vous remercions, est ce bon également pour vous ou souhaitez nous faire part d'autres éléments que nous n'aurions pas abordés ?

Merci d'avoir participé à ce travail ! De notre côté, nous allons continuer à mener des entretiens jusqu'à jeudi, puis nous allons réaliser un travail d'analyse des réponses récoltées sur les quatre communes sur lesquelles notre classe s'est concentrée. À la suite de l'analyse nous allons avoir deux périodes de rendu. La première est organisée ce vendredi pour présenter nos premiers résultats au Parc lors d'un compte rendu à la Maison du Parc à Pélussin à 14h où vous êtes conviés si vous le souhaitez. Une deuxième aura lieu aux alentours de janvier lorsque nous aurons terminé l'analyse et préparé un diagnostic abouti des communes sur l'adaptation au changement climatique. On ajoutera sûrement quelques propositions d'actions stratégiques à mener sur vos territoires.

Juste avant de se dire au revoir, on voulait vous mettre au courant de l'atelier photo. En parallèle de nos entretiens, nous demandons aux habitant.es du territoire de nous envoyer une photo du lieu qu'ils ou elles préfèrent dans leur commune ou au sein du Parc. Si vous voulez participer et/ou partager ce projet, envoyez-nous une photo et indiquez le lieu exact d'où elle a été prise, ainsi qu'une phrase qui décrit pourquoi vous l'avez choisie. Vous avez jusqu'au 31 octobre et vous pouvez l'envoyer à l'adresse : master2copter@gmail.com
Encore merci et au revoir !

Laisser des prospectus

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES SUPRACOMMUNALES RENCONTREES

- **Guillaume ARSAC** : Saint-Étienne Métropole, direction des mobilités
- **Florian BORG** : PNR du Pilat, chargé de mission urbanisme et paysage
- **Suzanne BRAKEL** : ALEC 42, chargée de mission (approche territoriale)
- **Vincent CAILLIEZ** : Climatologue
- **Cyril CHAMBRE** : SIEL 43, chargé de mission énergie climat
- **Jérôme CHARRA** : Office National des Forêts (ONF), agent technicien
- **Delphine FAURE** : Vienne Condrieu Agglomération, chargée de mission agriculture
- **Véronique GALAUP** : CNR, déléguée territoriale
- **Sandrine GARDET** : PNR du Pilat, directrice
- **Adam GIBAUD** : PNR du Pilat, chargé de mission forêt
- **Stéphanie ISSARTEL** : Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, directrice
- **Céline JANET-GACHE** : Saint-Étienne Métropole, chargé de mission planification
- **Julien LAHAIE** : Syndicat Mixte des rives du Rhône, directeur
- **Laurence MONNET** : Agence Régionale de l'Énergie et de l'Environnement, chargée de mission Adaptation au Changement Climatique
- **Julien PADET** : Saint-Étienne Métropole, chargé de mission bassin versant

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES SUPRACOMMUNALES RENCONTREES

- **Nicolas QUITTARD** : Saint-Étienne Métropole, chargé de mission agriculture
- **Amélie RILLIEU** : Saint-Étienne Métropole, prévention des inondations
- **Brice ROCHE** : Pôle REC du SIEL 42
- **Yannick SIMON** : association Rives Nature, chargé de mission agriculture
- **Thibault VALLAT** : ALEC 42, chargé de mission déplacement et mobilité

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- **Anne BERTHE** : salariée à l'office de tourisme
- **Brice COMTE** : conseiller municipal, élu au PNR du Pilat et agent pour le département de la Loire
- **Viviane DOURLENS** : salariée à l'office de tourisme
- **Jean-Luc RAVACHOL** : adjoint au maire
- **Natacha REMILLEUX** : agricultrice
- **Daniel TORGUES** : maire de la commune et agriculteur

NB : d'autres acteurs supracommunaux ont été rencontrés pour discuter de la commune de Sainte-Croix-en-Jarez (voir liste ci-dessus)

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- **Michel BOREL** : Maire de Véranne
- **Georges BOURGIER** (accompagné de Pierre et Michel) : secrétaire de l'association Vayrana cantrée sur l'eau
- **Blandine DUPINAY** : coiffeuse
- **Marcel FERRIOL** : exploitant forestier
- **Roger GACHE** : agent communal
- **Brigitte JEANDET** : habitante
- **Noël LAFERTIN** : agriculteur et boulanger
- **Yannick LE NAOUR** : organisateur du Pilatrail
- **Cyril MARLHES** : maraîcher
- **Martine MAZOYER** : lère adjointe

NB : d'autres acteurs supracommunaux ont été rencontrés pour discuter de la commune de Véranne (voir liste ci-dessus)

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- **Bernard LAGET** : Maire de Chateauneuf
- **Aurélien BRAS** : Directeur des sites de la Loire d'Industeel
- **Jean CHATAIGNON** : ancien maire de Châteauneuf
- **Maxime DIDARY** : Entreprise Cholton, responsable de secteur gestion des contrats eau et assainissement
- **Didier FERLAY** : Apiculteur et Métropole du Grand Lyon
- **Aurélien MEUNIER** : Agriculteur (spiruline)
- **Olivier STENUIT** : BDR Therme France SAS, responsable stratégie et développement hydrogène
- **Marie José MAKAREINIS** : Adjointe au maire de Châteauneuf

NB : d'autres acteurs supracommunaux ont été rencontrés pour discuter de la commune de Châteauneuf (voir liste ci-dessus)

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- **Thibald ABEILLON** : conseiller municipal, élu au PNR du Pilat
- **Jean Pierre BROCHET** : Amicale de chasse, président
- **Jean-Charles FOURNET** : responsable du domaine du Devay
- **Lionel RIVERA** : Amicale de chasse, secrétaire
- **Luc THOMAS** : maire de Saint-Romain-en-Gal

et acteurs de l'agglomération Vienne-Condrieu et Syndicat Mixte Rives du Rhône (voir acteurs supra-communaux)



Le groupe d'étudiants du Master CDT dans la forêt de Pélussin

De gauche à droite : Aymeric, Louise, Emile, Thomas, Gabrielle, Arthur, Pauline, Lény, Jules, Olivia, Léon, Boukaré, Floriane, Mélissa, Eloïse, Géraldine (enseignante), Anne (enseignante)

Hors cadre : Victoria